



AVIS DE MISE EN CANDIDATURE SUPPLÉMENTAIRE

Conseil de l'École Bellegarde

Avis est donné par la présente pour recevoir les mises en candidature aux quatre (4) postes à pourvoir au sein du Conseil de l'École Bellegarde (Bellegarde). Deux (2) de ces postes ont un mandat de deux (2) ans et deux (2) postes, en élection partielle, a un mandat d'un (1) an. Selon l'article 134.2(1) de la Loi sur l'éducation, ces quatre (4) postes devront être assumés par des parents d'élèves de l'École Bellegarde.

Les candidatures seront reçues jusqu'à **16 h 00, le mercredi 12 octobre 2022** par courriel à election@cefsk.ca et/ou au siège social du Conseil des écoles fransaskoises (201-1440 9^{ème} Avenue Nord), pendant les heures d'ouverture du bureau **à compter du vendredi 7 octobre 2022.**

Pour plus d'information ou pour obtenir un formulaire, avec Cathy Colombet au (306) 719 7482 ou Yvonne Muhabwampundu au (306) 719 7461 ou au 1 (877) 273-6661.

Dans l'éventualité d'une élection, le scrutin se déroulera le mercredi 26 octobre 2022 de 10 h 00 à 20 h 00.

Fait à Regina, le 6 octobre 2022.
Robert Therrien, directeur adjoint de scrutin

Critères pour une mise en candidature

Pour un poste de parent au sein du conseil d'école

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Résider en Saskatchewan depuis au moins six mois ;
- Recevoir l'appui par écrit (signature) de trois parents d'élèves de la prématernelle à la 12e année de l'école fransaskoise ;
- Être le parent d'une ou d'un élève de la prématernelle à la 12e année inscrit.e à l'École Bellegarde.